

Questions orales

en Ontario a été rendu public le 20 août, sauf erreur. Bien entendu, le gouvernement souscrit aux initiatives qui y sont proposées. Afin de pouvoir y donner suite, nos fonctionnaires s'entretiennent avec les représentants des provinces productrices et négocient avec les représentants de la Commission hydroélectrique de l'Ontario. Je compte moi-même m'entretenir avec les mineurs et j'espère rencontrer vers la fin du mois le premier ministre, M. Peterson.

L'initiative nous semble fort intéressante tant pour l'environnement que pour l'économie, l'ouest du Canada, l'Ontario et le Canada dans son ensemble.

* * *

L'AGRICULTURE

LE BLÉ DE BONNE QUALITÉ—ON DEMANDE LE VERSEMENT DU PAIEMENT FINAL AUX CÉRÉALISERS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, en l'absence du ministre chargé de la Commission canadienne du blé, je m'adresse au vice-premier ministre. Il sait que les producteurs de blé sont menacés de toucher les prix les plus bas depuis les années 30. Le vice-premier ministre s'engagerait-il aujourd'hui à prendre des dispositions afin que les producteurs de blé roux de printemps n° 1 et n° 2 reçoivent le plein montant final auquel ils ont droit pour la campagne agricole 1985-1986, comme l'ont recommandé au gouvernement le Syndicat du blé de la Saskatchewan, l'Association des producteurs de blé de l'Ouest et d'autres groupements sérieux de l'Ouest?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît que les céréaliers traversent une période difficile, voyant leur revenu diminuer, et il agit concrètement pour redresser la situation. Le fait est que, même si les prix sont à la baisse, le soutien du gouvernement fédéral s'est accru d'environ 62 p. 100 par rapport aux deux dernières années du régime libéral. Je trouve que c'est du beau travail.

Comme le premier ministre l'a dit, les détails du programme d'aide de 1 milliard de dollars destiné aux producteurs de céréales et de graines oléagineuses seront annoncés cette semaine. Le ministre de l'Agriculture et le ministre chargé de la Commission canadienne du blé tiennent des réunions avec les représentants de l'ensemble du secteur agricole. Le député peut être assuré que le gouvernement n'abandonnera pas les agriculteurs dans leurs épreuves et qu'il les soutiendra pleinement. A mon avis, notre gouvernement va passer à l'histoire comme celui qui, de tous les temps, a le mieux soutenu l'agriculture et les producteurs de céréales et de graines oléagineuses.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE S'ENGAGER

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, jusqu'à nouvel ordre, le prix des céréales n'a jamais été aussi bas depuis l'époque du gouvernement Bennett, dans les années

30. Le vice-premier ministre sait pertinemment que si l'ajustement de fin de campagne visant le blé roux de printemps n° 1 et n° 2 n'est pas versé intégralement aux producteurs de l'Ouest, il leur en coûtera 200 millions de dollars. En 1970, le blé dur a fait l'objet d'un paiement spécial. Pourquoi le ministre hésite-t-il à s'engager sans équivoque à verser le paiement final aux producteurs céréaliers de l'Ouest pour la dernière campagne agricole?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, outre le programme de un milliard de dollars dont les détails seront annoncés plus tard cette semaine, je puis également signaler au député que le Trésor fédéral devra combler un déficit prévu au compte du Syndicat canadien du blé. Il s'agit d'un montant supplémentaire qui servira directement à venir en aide aux agriculteurs.

J'ajoute que nous les aidons non seulement par des mesures de soutien du revenu, mais aussi par nos efforts de vente et de commercialisation. C'est tout autre chose que de leur dire, comme l'a fait le chef du député, d'aller eux-mêmes vendre leur blé.

* * *

LES PÊCHES

LE THON ROUGE—L'OCTROI DE PERMIS À DES NAVIRES JAPONAIS

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. A la demande du premier ministre Buchanan et de certains conservateurs néo-écossais bien en vue, le ministre a accordé un permis autorisant deux navires de pêche japonais à prendre 401 thons rouges au large des côtes de la Nouvelle-Écosse. En échange, les Japonais devront verser plus de 400 000 \$ à Bayshore Tuna Limited, une entreprise dirigée par des conservateurs néo-écossais notoires. Le ministre peut-il expliquer pourquoi il n'a tenu aucun compte de l'avis de son propre ministère, de son propre conseil régional de l'Atlantique et de son propre comité consultatif sur le thon en autorisant cette largesse éhontée?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): En fait, monsieur le Président, la réponse est très simple.

Des voix: Ce sont des conservateurs.

M. Siddon: Ces thons sont, par leur nature, internationaux.

Des voix: Oh, oh!

M. Siddon: Seulement 10 p. 100 du quota canadien de thons a été pêché. Un groupe de pêcheurs et une entreprise étaient au bord de la faillite parce que le thon ne s'est pas approché des côtes; aussi on permet à l'entreprise de pêcher ce thon et ainsi d'apprendre comment les Japonais réussissent à pêcher le thon en haute mer...

Des voix: Oh, oh!